



CHARTRE QUALITÉ

LTD, AINSI QUE L'ENSEMBLE DE SES SALARIÉS, S'ENGAGENT À RESPECTER
LES POINTS DE LA CHARTRE QUALITÉ PRÉSENTE .

LTD a bâti depuis **près de 22 ans** sa réputation en accompagnant les Entreprises en quête de personnel Qualifié et Expert dans le secteur du Travail Temporaire et du Recrutement sur la France et à l'International. Nous vous assurons **qualité et performance**, fondées sur une procédure de recrutement rigoureuse et adaptée aux exigences du marché.

Ce **SAVOIR-FAIRE** d'une part assuré par notre **professionnalisme, notre disponibilité et la réactivité** de nos collaborateurs permanents, et d'autre part par une qualité d'écoute privilégiée et grâce à un service de proximité facilité par sa segmentation métier.

La volonté de LTD pour concilier l'intérêt économique des entreprises utilisatrices et l'épanouissement du travailleur temporaire se traduit en **7 principes** :

1. SATISFACTION : Placer la satisfaction de nos clients, collaborateurs, travailleurs temporaires et parties prenantes, au cœur de nos préoccupations, notamment en procédant à une qualification optimale des exigences et des demandes et d'être disponible pour étudier les solutions les plus adaptées.

2. SAVOIR-FAIRE : Offrir une qualité du recrutement, de l'employabilité et de SAVOIR-FAIRE justifiée par la mise en place d'actions de formation, de qualification et de sensibilisation ainsi qu'en management des compétences par le renforcement de l'employabilité décliné au travers d'un processus de certification des compétences et de la validation des acquis professionnels.

3. AUCUNE DISCRIMINATION : Ne pratiquer aucune discrimination, qu'elle soit liée à l'origine ethnique, au patronyme, à la religion, au sexe, à la situation familiale, à la grossesse, à l'appartenance politique ou syndicale, au handicap, à l'âge, à l'état de santé, à l'apparence physique, ou à l'orientation sexuelle.

4. DIVERSITÉ : Refléter la diversité de la société française notamment sa diversité culturelle et ethnique dans ses effectifs aux différents niveaux de qualification.

5. QUALITÉ : Garantir une qualité de réalisation de la prestation, en ayant une délégation garantie dans les meilleurs délais, un suivi du travailleur temporaire pendant sa mission pour garantir sa parfaite intégration et une gestion administrative et juridique rigoureuse des contrats, des factures et obligations légales.

6. SANTÉ ET SÉCURITÉ : Garantir la Santé et la Sécurité de l'ensemble de nos collaborateurs en sensibilisant, responsabilisant les équipes de permanents, ainsi qu'en appliquant une méthodologie d'évaluation des risques pertinente et efficace. Nous avons à cœur de mener au quotidien des actions de préventions afin de garantir le bien-être au travail ainsi que d'offrir à notre personnel permanent et à nos travailleurs temporaires les meilleures conditions de santé et de sécurité.

7. AMÉLIORATION CONTINUE : Organiser des retours d'expériences aussi souvent que nécessaires, alimentés par les retours de fiches satisfactions clients et travailleurs temporaires, les rapports d'entretien, les analyses de nos défaillances et non-conformités et ainsi tendre vers l'amélioration continue de notre système de management de la qualité.

Bien entendu, ces challenges sont affaire de tous, et à ce titre nous mettons en œuvre toutes les ressources techniques, humaines et organisationnelles pour parvenir à nos objectifs en remettant sans cesse en cause les bénéfices acquis dans un secteur d'activité de plus en plus concurrentiel.

Nous demandons également à l'ensemble de nos collaborateurs, de s'impliquer dans ces démarches afin d'assurer leur mise en place dans les délais impartis.

Rudy ZERBIB
Directeur d'Agences

Laurence DUPOUY
Directrice Générale

Guillaume JARNO
Directeur d'Agences

Jean-Guy YANIK
Responsable Qualité